

TROPHEE SENIOR DU GOLF DE PAU-ARTIGUELOUVE

LES 19 ET 20 MAI 2010

REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur **nés le 18/05/1955 ou avant pour les Messieurs et le 18/05/1960 ou avant pour les Dames.**

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré avant le 11 mai, faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le 18/05 (*veille du 1^{er} tour*) sur réservation des départs au golf. Les joueurs sont répartis par séries :

- **1^{ère} Séries Messieurs** : index $\leq 8,4$.
- **2^{ème} Série Messieurs** : index $\leq 15,4$
- **1^{ère} Séries Dames** : index $\leq 18,4$.

L'index pris en compte sera celui du joueur dans Fléole au 11/05/10 (*date de clôture des inscriptions*).

Départage : sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous, puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant. Exception pour le départage de la première place des premières séries qui s'effectue en Play-off « trou par trou ». Si le play-off ne pouvait se dérouler, le départage s'effectuerait selon la 1^{ère} méthode.

Tirage des départs : **Premier jour** : ordre croissant des index par série 1^{ère}/2^{ème}. **Second jour** : ordre inverse des résultats du 1^{er} tour par série. Pour chacun des sexes, toutes les séries partent des mêmes marques de départs, repères 2 (blancs) et 4 (bleus).

La limitation du champ des joueurs se fera en abaissant l'index maximum autorisé. Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera **limité à 120 dont 12 wild-cards**.

III - ENGAGEMENTS

Inscription avant le 15/05/2009 à minuit, par écrit au Golf de Pau Artiguelouve Domaine St Michel 64230 Artiguelouve en donnant les **noms, prénoms et n° de licence, accompagnée du droit d'engagement**.

Droit d'engagement (*comprenant la journée d'entraînement*) :

- Non membres du golf : **50€**
- Membres du golf : **25€**

IV - REMISE DES PRIX

Les **2 premiers en brut** de chaque série seront récompensés et recevront un souvenir, le vainqueur du Trophée sera le joueur ayant rendu le meilleur score toute série confondue.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.